Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_005-DE

ville de PAREMPUYRE

SEANCE DU 28 MARS 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

LE VINGT HUIT MARS

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

DELIBERATION n° DEL.2023.03.28 -005

Le vingt-huit mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Parempuyre, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de François, Maire.

Le nombre de Membres :
En exercice : 29 *Présents : 19* *Votants : 27*

Secrétaire de Séance : Annie PONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin		X		de FRANCOIS Béatrice
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry		X		TURBE Roselyne
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie		X		DEL POZO Irma
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin		X		PONS Annie
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
BREGILLE Jean-Luc	X			
LUTARD Sandrine		X		GUILBAULT Nicky
DELPLANQUE Emmanuel	X			
DUPUY Pauline		X		VINCE Bernard
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia		X		CHARTIER Marie-Laëtitia
DOS SANTOS Roméo		X		LAGARRIGUE Henri
PIGEAT Stéphane	X			
LALANNE Nicole	X			
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_005-DE

DELIBERATION n° DEL.2023.03.28 -005 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Mme le Maire

Section Fonctionnement Dépenses

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Réalisé 2022
Charges à caractère général (chap. 011)	2 092 156,00	1 940 491,33
Charges de personnel (chap. 012)	5 399 480,00	5 383 979,71
Atténuation de produits (chap. 014)	884 000,00	825 090,41
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	808 760,00	687 324,87
Charges financières (chap. 66)	86 263,00	82 701,99
Charges exceptionnelles (chap. 67)	23 000,00	182,10
Dotations aux amortissements et provisions (68)	1 500,00	0,00
Dépenses imprévues fonctionnement (chap.022)	10 141,00	0,00
Virement section d'investissement (chap. 023)	240 000,00	0,00
Dépenses d'ordre (chap. 042)	195 700,00	188 560,22
TOTAL	**9 741 000,00**	**9 108 330,63**

Section Fonctionnement Recettes

Nature des recettes	Crédits ouverts	Réalisé 2022
Résultat fonctionnement reporté (chap. 002)	400 000,00	0,00
Atténuation de charges (chap. 013)	131 950,00	127 190,80
Produits des services (chap. 70)	500 200,00	444 973,20
Impôts et taxes (chap. 73)	6 802 240,00	7 270 357,57
Dotations et participations (chap. 74)	1 645 500,00	1 625 271,91
Autres produits de gestion courante (chap. 75)	76 200,00	67 723,15
Produits financiers (chap. 76)	210,00	3,38
Produits exceptionnels (chap. 77)	41 750,00	32 242,65
Recettes d'ordre (chap. 042)	142 950,00	101 070,97
TOTAL	**9 741 000,00**	**9 668 833,63**

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_005-DE

Section Investissement Dépenses

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Réalisé 2022
Dotations, fonds divers et réserves (10)	68 505,37	68 505,37
Immobilisations incorporelles (chap. 20)	138 651,36	32 975,39
Subventions d'équipement (chap. 204)	1 250 000,00	43 178,00
Immobilisations corporelles (chap. 21)	237 617,44	99 994,82
Immobilisations reçues en affectation	1 500,00	1 500,00
Immobilisations en cours (chap. 23)	1 519 479,19	296 118,87
Emprunt (chap. 16)	541 000,00	529 880,49
Dépenses imprévues (chap. 020)	16 296,64	0,00
Dépenses d'ordre (chap. 040)	142 950,00	101 070,97
Dépenses d'ordre (chap. 041)	124 000 ,00	63 280,16
TOTAL	**4 040 000,00**	**1 236 504,07**

Section Investissement Recettes

Nature des recettes	Crédits ouverts	Réalisé 2022
Solde d'excécution de la section d'inv. Reporté	131 057,14	0,00
Subventions d'équipement (chap. 13)	130 000,00	31 273,00
Emprunts et dettes (chap. 16)	1 400 000,00	1 400 000,00
Dotations, fonds divers et réserves (chap. 10)	819 242,86	954 694,22
Produits des cessions (chap. 024)	1 000 000,00	0,00
Virement section fonctionnement (chap. 021)	240 000,00	0,00
Opérations d'ordre (chap. 040)	195 700,00	188 560,22
Opérations d'ordre (chap. 041)	124 000,00	63 280,16
TOTAL	**4 040 000,00**	**2 637 807,60**

Cette année la section d'investissement se solde par un excédent de 1 401 303,53 € pour l'exercice 2022 auquel vient se rajouter l'excédent de l'exercice précédent soit 131 057,14 € ce qui donne un résultat définitif de + 1 532 360,67 €. Toutefois il est à noter qu'à ce résultat une somme de 170 183,94 € représentant les restes à réaliser est à déduire.

Ce résultat très important s'explique par le prêt de 1 400 000 € devant servir à payer l'acompte de la piscine. A ce jour, nous n'avons pas reçu le titre pour paiement.

Le Compte Administratif se présente comme suit :

Section de fonctionnement	Crédits votés	Crédits réalisés
Dépenses	9 741 000,00 €	- 9 108 330,63 €
Recettes	9 741 000,00 €	+ 9 668 833,63 €
Excédent 2022		+ 560 503,00€
Résultats antérieurs reportés		+ 400 000,00 €
Résultat de fonctionnement		+ 960 503,00 €

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_005-DE

Section d'investissement	Crédits votés	Crédits réalisés
Dépenses	4 040 000,00 €	- 1 236 504,07 €
Recettes	4 040 000,00 €	+ 2 637 807,60 €
Solde 2022		+ 1 401 303,53 €
Excédent reporté N-1		+ 131 057,14 €
Solde d'investissement cumulé		+ 1 532 360,67 €
Solde des restes à réaliser		- 170 183,94 €
Résultat d'investissement		+ 1 362 176,73 €

Soit un résultat de clôture au 31 décembre 2022 de :

- Fonctionnement : + 960 503,00 €
- Investissement : + 1 362 176,73 €
- **Résultat :** **+ 2 322 679,73 €**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-14,

Après examen en commission municipale Finances / Ressources Humaines du 21 mars 2023,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, et **voté à bulletin secret**,

Approuve le Compte de Gestion 2022 tel que présenté ci-dessus.

Adopte à **la majorité (19 voix pour, 7 voix contre)**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 28 mars 2023

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre